



LA FEDERATION COMMUNIQUE

CHOCO DE DIJON

UN PAS EN AVANT

La Cgt a pris connaissance par la presse de la relance d'une activité chocolatière sur une partie du site emblématique de la Chocolaterie de Dijon et le déploiement à terme d'une dizaine de boutiques de vente. Il s'agit là d'un pas en avant important de relance d'une activité pour laquelle la Cgt a déployé de nombreuses initiatives.

Depuis des années, la Cgt a mené tous les combats pour empêcher les restructurations. Elle a proposé des plans de relance, avancé des propositions de productions innovantes... Mais les groupes qui, successivement, ont imposé leur stratégie mortifère, ont fait sombrer la Choco, cassé les salariés, les savoir-faire, la renommée des produits.

Lors du Pse de 2018, tous les militant(e)s de la Cgt ont été licenciés. De fait, jusqu'en 2021, les repreneurs n'ont eu à faire face à aucune opposition. Ils ont eu les mains libres pour piller le site. La municipalité de Dijon, le Conseil régional et les pouvoirs publics portent une lourde responsabilité en ayant accompagné ce gâchis.

Pour la Cgt, l'histoire de la Choco et de ses salariés ne pouvait s'arrêter là. Cette fermeture ne pouvait pas être irréversible.

La Cgt a, durant la dernière période, développé des initiatives, tant à la foire gastronomique que sur le marché de Dijon, à la tour Philippe le Bon, à l'ouverture de la Cité gastronomique... Elle a interpellé et rencontré les élus locaux et régionaux, les pouvoirs publics, argumenté qu'une « municipalisation » devait constituer une assise solide pour une relance d'une activité chocolatière. Parfois sous les quolibets, voire les insultes ou le mépris de certains, la Cgt a continué le combat. Preuve aujourd'hui, avec ce projet de relance, qu'elle a eu raison de lutter. C'est d'autant plus important qu'elle a toujours rencontré compréhension, soutien, solidarité, adhésion d'une population attachée à la chocolaterie. Les exemples d'un tel état d'esprit sont légion. Tout doit être fait pour ne pas programmer une nouvelle désillusion. Pour cela, la mairie, la région, les pouvoirs publics doivent s'engager sans retenue.

Devant cette situation nouvelle, la Cgt considère que sa ténacité a été essentielle. Il est d'autant plus préjudiciable à la réussite du nouveau projet que celui-ci s'est mis en place sans qu'à aucun moment la Cgt n'ait été conviée aux tours de table. La Cgt a déjà écrit à l'investisseur pour une rencontre. Elle ne manquera pas d'interpeller toutes les parties économiques et politiques concernées par cette relance. Il n'est pas concevable que les représentants de celles et ceux qui ont, durant tant d'années, fait le renom de la chocolaterie soient mis à l'écart.

Forte de ce premier pas en avant, la Cgt poursuivra ses initiatives pour que ses propositions soient prises en compte.

Montreuil,
Le 14 septembre 2022